

Body

La demande d'acte s'effectue auprès de la mairie où est survenu l'événement (naissance, mariage, décès), par courrier, sur le site officiel ou sur place sur présentation d'une pièce d'identité.

La mairie du Plessis-Bouchard délivre uniquement les actes dont les événements ont eu lieu au Plessis-Bouchard.

En précisant l'état civil complet, il vous sera remis un acte de naissance ou de mariage et un acte de décès.

Tous les noms et tous les prénoms doivent nous être renseignés tels que dans l'acte. Si il y a des accents, des apostrophes ou des traits d'union, ils doivent être mis.

Sous 8 jours par voie postale

ATTENTION !

Depuis le 1er novembre 2018, la Ville adhère au dispositif de Communication Électronique des Données de l'État Civil (COMEDÉC), dans le cadre de sa simplification des démarches administratives pour les usagers.

Cela signifie que la fourniture de votre acte de naissance, si vous êtes né-e au Plessis-Bouchard, **pour votre demande de passeport et/ou carte nationale d'identité ne sera plus nécessaire**. COMEDÉC permet l'échange dématérialisé des données d'état civil avec certaines administrations, notaires et officiers d'état civil des communes adhérentes.

Formulaire

You must have JavaScript enabled to use this form.

Acte demandé
Motif de la demande
<input type="radio"/> Dossier de mariage

- Dossier de PACS
- Prestations sociales, retraite
- Autre...

Préciser

Nature de l'acte

- Acte de naissance
- Acte de naissance sans filiation
- Acte de mariage
- Acte de mariage sans filiation
- Acte de décès

Type d'acte

- Copie intégrale
- Extrait sans filiation
- Acte plurilingue

Nombre d'exemplaire(s)

- Sélectionner -



Lieu et date de l'événement

Lieu de l'événement

Le Plessis-Bouchard

Date de l'événement

Cette date correspond à la date de naissance, mariage ou décès.

Personne concernée

Sexe

- Homme
- Femme
- Non connu

Nom de naissance

Prénom(s)

Nom marital

La personne a fait l'objet d'une adoption ?

- Oui
- Non

Nom du père

Indiquez "Inconnu" si la personne concernée n'a pas été reconnue.

Prénom du père

Nom de naissance de la mère

Prénom de la mère

Conjoint

Nom du conjoint

Prénom du conjoint

Nom du père du conjoint

Prénom du père du conjoint

Nom de la mère du conjoint

Prénom de la mère du conjoint

Vos coordonnées

Nom

Prénom

Organisme

Si vous effectuez une demande au titre d'une entité publique, organisation privée, association, autre, veuillez préciser l'intitulé de l'organisme.

Courriel

Téléphone

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Pays

Vous êtes ?

Vous êtes ? - Sélectionner -



Préciser

Seuls le titulaire majeur, les parents, grands-parents et organismes habilités peuvent demander la copie intégrale d'un acte de naissance et de mariage. Un extrait sans filiation peut être délivré à tout demandeur.

J'accepte les conditions générales d'utilisation du service

[Consulter](#)

Document(s)

[Déclaration tardive de naissance](#)

[PDF](#)



- [Facebook share](#)

-